

NOTE DE PRESSE

Le premier août l'Assemblée nationale a dénoncé le traitement arbitraire dont est victime Gerardo Hernández Nordelo, pour qui l'accès à des documents légaux relatifs à son affaire lui est entravé ou empêché.

Dix jours se sont écoulés et la situation reste la même. Comme il est connu des autorités nord-américaines, un délai décisif dans le procès de son appel extraordinaire (Habeas Corpus) arrive à échéance au début de la semaine prochaine.

Nous devons les exiger encore une fois de mettre fin immédiatement à cette situation injuste et illégale et réclamons de nouveau la solidarité de toutes les personnes honnêtes.

Assemblée Nationale du Pouvoir Populaire
La Havane, le 11 août 2011